



PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE POSTDOCTORALES DU RÉSEAU

Le Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC (le Réseau) est un partenariat financé par le gouvernement fédéral afin de promouvoir la mise au point de traitements, la prévention et l'éradication du VIH, hépatite C (VHC) et autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et problèmes de santé connexes, par le biais de la recherche clinique menée sur de solides bases scientifiques et éthiques. Commandité par les Instituts de recherche en santé du Canada et appuyé par l'Université de la Colombie-Britannique et l'Hôpital St. Paul de Vancouver (Providence Health Care), le Réseau offre une gamme complète de ressources pour la recherche clinique, à partir de son Centre national de Vancouver et de plusieurs centres de recherche clinique un peu partout au Canada.

Le Programme

Le Programme de bourses de recherche postdoctorales du Réseau aide la carrière de jeunes chercheurs d'exception du domaine de la recherche dans les grands centres de recherche canadiens. Les objectifs du Programme sont les suivants :

- Contribuer à combler le manque d'investigateurs principaux dûment formés dans le domaine de la recherche sur le VIH et les problèmes de santé connexes au Canada.
- Favoriser un climat dynamique et propice à la recherche sur le VIH dans les centres de soins et les établissements concernés au Canada, et
- Promouvoir la coopération et la collaboration entre l'industrie pharmaceutique et biotechnologique, les gouvernements et la communauté scientifique pour l'évaluation de nouveaux traitements, de vaccins et de nouvelles interventions cliniques contre le VIH.

Bourses :

Bourses :

Des nouvelles bourses de recherche postdoctorales sont attribuées chaque année. Des bourses spécifiques sont remises au nom du Réseau et d'un commanditaire identifié.

Pour les boursiers qui obtiennent une autre bourse de recherche salariale (comme la bourse Banting ou une bourse postdoctorale des IRSC – révisées par des pairs) et qui sont aussi sélectionnés/bien

cotés par le Comité d'adjudication du Réseau, les candidats seront présentés comme « boursiers postdoctoraux du Réseau ». Le Réseau offrira un supplément pour les boursiers sélectionnés afin qu'ils assistent aux réunions du Réseau et qu'ils présentent leur recherche au Congrès annuel de l'Association canadienne de recherche sur le sida. Les candidats du Réseau retenus qui bénéficient d'autres bourses salariales (programmes révisés par des pairs) et qui acceptent en même temps la bourse postdoctorale du Réseau devront participer à toutes les activités standards du programme de bourses postdoctorales et répondre à toutes ses autres exigences pour maintenir leur statut de boursier postdoctoral du Réseau.

Montant :

Chaque boursier reçoit un salaire de 50 000 \$ par année, comprenant les avantages sociaux. Une allocation additionnelle de 5 000 \$ par an est également offerte afin que le lauréat puisse assister à un maximum de deux réunions du Réseau au cours de l'année (printemps et automne), ainsi qu'au Congrès de l'ACRV. Les boursiers peuvent participer à un congrès international de leur choix par bourse, à la condition d'avoir soumis avec succès aux organisateurs dudit congrès une présentation orale ou une affiche.

Si un poste de boursier n'est pas maintenu pendant une année complète, le boursier doit immédiatement en informer le Réseau. Une réduction des fonds serait alors appliquée au prorata de la période écoulée.

Admissibilité

Les candidats doivent détenir un diplôme de médecine ou un Ph.D. Les candidats médecins doivent avoir terminé leur programme de résidence. Pour ce qui est des candidats détenteurs d'un Ph.D., ils doivent avoir déjà obtenu leur doctorat pour être admissibles. Peuvent aussi soumettre leur candidature pour une bourse postdoctorale du Réseau, les biostatisticiens détenteurs d'un diplôme de doctorat et œuvrant au sein d'un groupe qui étudie le VIH et les problèmes de santé connexes. En outre, les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.



Superviseur :

Le superviseur doit être un investigateur du Réseau et il doit accepter de diriger le boursier dans le cadre d'un programme de recherche appliquée, en lui enseignant comment administrer et réaliser un projet de recherche.

Établissement commanditaire :

Chaque boursier doit développer et réaliser ses travaux de recherche dans un établissement canadien reconnu. L'établissement commanditaire doit être prêt à fournir des locaux et des installations de recherche appropriés.

En outre, si la recherche du boursier s'effectue en collaboration avec un établissement d'un pays aux ressources limitées, le boursier peut consacrer jusqu'à 50 % de son temps dans cet établissement.

Transfert :

Si un boursier passe à un autre établissement, il peut demander que la portion inutilisée de la bourse lui soit versée à son nouvel établissement. Cette demande doit être accompagnée d'un formulaire de demande révisé et d'une lettre d'acceptation du superviseur qui prend la relève, dont la teneur sera semblable à celle qui accompagnait la demande initiale. Autrement, la bourse prendra fin au moment du transfert.

Poste :

La demande doit inclure la description d'un programme de formation planifié pour s'étaler sur deux ans. Toutes les bourses sont approuvées annuellement à compter du 1er juillet. D'autres dates seront considérées sur demande. La durée maximum d'un poste de boursier est de deux ans. Pour que sa candidature soit étudiée en vue de la seconde année, le boursier doit soumettre un rapport d'étape après les sept premiers mois, comme le décrit la section « Demande de renouvellement ».

Protocole de recherche :

Pour la période couverte par la bourse, chaque boursier doit mettre au point et réaliser un projet de recherche sur le VIH.

Autres sources de revenus :

Pour la période couverte par la bourse, le récipiendaire doit consacrer 75 % de son temps à son projet de recherche sous cette bourse.

Le boursier peut, si son superviseur l'y autorise, accepter d'être rémunéré pour des tâches départementales restreintes qui contribuent à sa carrière de chercheur indépendant.

Paiement :

La bourse est versée à l'établissement commanditaire du boursier par tranches semestrielles. En retour, l'établissement rétribue le boursier conformément à sa politique salariale, avec les retenues appropriées. De même, les politiques de l'établissement s'appliquent en matière d'assurance maladie, de vacances, de

Objectifs didactiques

Rapports :

À la fin de la période couverte par la bourse, le boursier doit remettre par écrit un rapport sur l'atteinte des objectifs qu'il avait énumérés dans son formulaire de demande. Le rapport inclut les présentations, les publications, la présentation annuelle au Congrès de l'ACRV, de même qu'une indication de ses plans d'avenir. Le rapport doit inclure une liste des projets de recherche auxquels il a participé et des articles et/ou présentations qui en ont découlé, le cas échéant, selon le formulaire fourni.

Publications :

Les boursiers doivent mentionner l'aide reçue de la part du Réseau et des commanditaires de la bourse dans toutes leurs publications ou présentations. Veuillez télécharger les directives (en anglais seulement) pour les publications du Réseau à l'adresse www.hivnet.ubc.ca.

Domaines de compétences :

Les candidats doivent acquérir certaines compétences académiques suivantes : Méthodologie de la recherche/des essais cliniques, épidémiologie (évaluation des réactions médicamenteuses, calcul des rapports risques:avantages, coût:efficacité, etc.), pharmacologie clinique, bioéthique, biostatistique, et immunologie.

Objectifs de la formation :

Le Programme envisagé par le candidat, le superviseur et l'établissement commanditaire doit permettre au candidat de parfaire sa formation et d'approfondir son expérience dans le domaine spécifique du VIH et les problèmes de santé connexes.



Demande initiale

Une demande complète doit comprendre :

1. Une lettre de présentation de la part du candidat qui doit inclure :
 - Un résumé de sa formation et de son expérience à ce jour (en particulier en ce qui a trait à la recherche sur le VIH)
 - Une description de ses activités courantes et de ses plans d'avenir;
 - La façon dont la bourse s'intégrerait à ses plans de carrière à long terme.
2. Une lettre d'acceptation du superviseur qui doit inclure :
 - La nature et le contenu du programme de recherche clinique prévu pour le candidat. (Inclure toutes les activités de formation pertinentes, officielles ou non, et la supervision qui sera fournie);
 - Une description de la façon dont le programme de formation proposé complétera la formation clinique du candidat;
 - Une description de la façon dont le candidat s'intègre aux activités présentes et futures de l'établissement commanditaire;
 - Une description des travaux de recherche récents et courants du superviseur en matière d'essais cliniques et la façon dont le profil de carrière du candidat s'y intègre;
 - Des renseignements additionnels sur le poste actuel et la feuille de route du superviseur, y compris toute expérience pertinente en matière de supervision et de publications; et
 - Des renseignements sur toute rémunération additionnelle du boursier.
3. Une description (un maximum de 2,000 mots ou quatre pages à simple interligne) du projet de recherche proposé qui sera réalisé dans le cadre de cette bourse.
4. Au moins deux lettres de référence où sont décrites les qualifications du candidat à la bourse.
5. Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

Demande de renouvellement

S'il veut voir sa bourse renouvelée pour la seconde année, le boursier doit soumettre :

- Une description de tout progrès réalisé en ce qui concerne la mise au point d'un protocole de recherche clinique;
- Une description des réalisations accomplies à ce jour dans le cadre du programme de formation présenté dans le formulaire de demande initial;
- Un résumé détaillé des activités proposées pour la seconde année;
- Une évaluation de rendement rédigée par le superviseur;
- Tout document jugé pertinent;
- Une déclaration au sujet des autres rémunérations reçues par le boursier au cours de la première année couverte par la bourse.

Date limite

LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES DEMANDES DE BOURSE OU DE RENOUELEMENT EST LE 15 FÉVRIER 2022.

Les demandes de bourse et de renouvellement dûment remplies doivent contenir tous les renseignements énumérés à la section précédente.

Les demandes doivent être envoyées par messagerie avec signatures originales à submissions@hivnet.ubc.ca

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Leong
jleong@cheos.ubc.ca

Late or incomplete applications cannot be considered.

Les demandes adressées en retard ou incomplètes ne pourront être étudiées. Il incombe aux candidats d'inclure tous les éléments exigés pour adresser leur demande en bonne et due forme et de respecter la date limite.



the CTN
CIHR Canadian
HIV Trials Network

le Réseau
Réseau canadien
pour les essais VIH des IRSC

Processus d'adjudication

Le Comité d'adjudication est régi par la politique interne du Réseau et des IRSC. Composé principalement de chercheurs cliniques éminents, le Comité compte beaucoup sur les normes d'évaluation par les pairs. Le processus d'adjudication favorise les candidats au fort potentiel et œuvrant dans des centres canadiens affiliés au Réseau qui peuvent les aider à acquérir une solide expérience de la conception et de la conduite de la recherche clinique, notamment au plan de la méthodologie scientifique, de la mise au point des protocoles, de la bioéthique, de la pharmacologie clinique et de la gestion des données.

Tous les facteurs sont considérés, y compris :

- les capacités, la formation universitaire et les plans de carrière du candidat;
- le programme de formation et de supervision proposé;
- les activités de recherche qui seront entreprises.

Comité d'adjudication

Présidente

DRE MARIANNE HARRIS
Professeure adjointe de clinique
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver, BC

Membres

DRE ADRIENNE CHAN
Professeure adjointe
Université de Toronto Chercheuse clinique
Sunnybrook Health Sciences Centre
Toronto, ON

DR MICHAEL HAWKES
Professeur adjoint
Université de l'Alberta
Stollery Children's Hospital
Edmonton, AB

DR RUPERT KAUL
Professeur associé
Département de médecine
Université de Toronto
Toronto, ON

M. PATRICK CUPIDO
Représentant de la communauté
Toronto, ON

DR STANLEY READ
Professeur émérite
Université de Toronto
Toronto, ON

DRE JACQUELINE GAHAGAN
Professeure en promotion de la santé
Directrice de l'unité GAHPS (Gender and Health
Promotion Studies)
l'Université Dalhousie

Protection des renseignements

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur l'accès à l'information, les candidats doivent être mis au courant de l'utilisation et de la divulgation de l'information contenue dans leur demande. Cette information ne devra pas être divulguée sans leur consentement.

Annonce des récipiendaires

Les noms des récipiendaires des bourses postdoctorales du Réseau seront dévoilés à l'occasion de la rencontre annuelle prochaine du Réseau qui se tiendra en marge de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de recherche sur le VIH (ACRV).